Bruno Théret. Résumé contribution, Colloque IDA, 8-10 juin 2016, Paris.

En revenant sur diverses manières topologiques de rendre comparables des incomparables utilisées pour saisir la diversité des capitalismes territorialisés tant au niveau de leurs systèmes de protection sociale, de leurs macroéconomies, que de leurs constitutions et régimes politiques, ma présentation consistera à monter en généralité afin de dégager un modèle méthodologique d’analyse comparative internationale des trajectoires nationales de développement. Ce modèle est inspirée par la sociologie simmelienne, le structuralisme pragmatiste peircien, et l’institutionnalisme historique de l’école française de la régulation. On considère au départ que les trois médiations primaires - distinguées par Simmel - de la construction et de la reproduction dans le temps des sociétés modernes topologiquement différenciées, à savoir la monnaie, le droit et la discursivité (intellectualité), sont trois axes analytiques orthogonaux dont la combinaison permet d’entrer dans la complexité de ces sociétés. L’hypothèse qui justifie cette approche est que ces médiations sont des préalables anthropologiques à l’émergence et au développement historique des capitalismes, et non pas leurs produits. On peut alors, à partir de l’analyse des crises qui dévoilent leur structure interne, développer une sémiotique – à la Peirce - de chacune de ces médiations en les fractalisant elles-mêmes, en tant que triades répétant la structure initiale des médiations primaires. D’où neuf dimensions dont les formes phénoménales permettent de construire des idéaux-types rendant compte de la variété des formes institutionnelles observables dans les divers pays. Ce sont la hiérarchie et l’articulation de ces différentes formes institutionnelles (par le biais de médiations secondaires - systèmes de protection sociale, de représentation politique, et de construction de l’opinion publique) qui permettent de caractériser la diversité des capitalismes, par delà le fait qu’ils puissent partager des régimes apparemment similaires d’accumulation du capital et de puissance politique. Ainsi la méthode consiste à élaborer d’abord des types empiriques de régimes monétaires, juridiques et discursifs, puis d’examiner leurs modes de corrélation, leurs complémentarités et hiérarchies.